

Un Catésien, grand partisan du progrès et des idées nouvelles, dit la Gazette de Cambrai, se fait scrupule, même avec ses domestiques, de compter par sous ou par liards. — Jamais une désignation de poids ou de mesure qui ne soit religieusement empruntée au système décimal.

Dernièrement sa table se trouve avoir besoin de quatre liards de porc.

— Jeanne, dit le Catésien à sa servante, allez me chercher deux kilogrammes de porc.

Jeanne, qui n'est au service que depuis deux jours, est malheureusement issue d'un pauvre hameau où les lumières du système décimal n'ont pas encore pénétré. Elle brouille dans sa tête, chemin faisant, tout le système des nouvelles mesures que son maître s'occupe à lui inculquer. Une fois au comptoir du charcutier, Jeanne a tout oublié. Jeanne demande d'une voix étranglée :

— Donnez-moi deux mètres de porc.

— Deux mètres ! que diable me demandez-vous ? On ne pense pas à la mesure dans un profond hétébété.

Pourtant, après mûres réflexions, le charcutier trouve le mot de l'énigme.

— C'est cela, parbleu ! Comment n'y ai-je pas pensé ? Il y a trois pieds dans un mètre. Dans deux mètres il y aura six pieds.

Et le charcutier triomphant délivre à la bonne six magnifiques pieds de cochons... truffés !

Kermesses de l'arrondissement

Dimanche 16 juin. — Ennetières-en-Weppes, Lambersart, Watrelos, Wavrin.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Le drame de la rue des Ecoles.

Hier, devant la cour d'assises de la Seine, présidée par M. Barin-Desrozières ont commencé les débats de l'affaire de la rue des Ecoles. La foule est compacte dans la salle d'audience où l'on ne pénètre qu'à l'aide de billets spéciaux; les dames sont en très-grand nombre.

M^{me} de Précorbin est présente. M. Du Bourg est tout en noir; il a fait assigner comme témoin à décharge MM. le colonel Thibouville, de la Sicotière, député de l'Orne, Stervin, Devessabot, Gaillard, Mace, Bauguesne et M^{me} Beroin. Après la lecture de l'acte d'accusation, M. le président interroge M. Du Bourg, lequel se montre fort embarrassé dans ses réponses et parle souvent à voix très-basse. Il résulte de ce long interrogatoire que les époux Du Bourg paraissent fort unis mais que, cependant, à diverses reprises, de nombreuses discussions éclatèrent entre eux.

Dès Genève, des événements graves sur la nature desquels M. Du Bourg ne veut pas s'expliquer, avaient nécessité l'intervention des parents des deux conjoints.

Après l'interrogatoire de l'accusé, la cour est passée à l'audition des témoins à charge. M. Tardieu a fait son rapport médical; nous y voyons que Madame Du Bourg avait reçu 18 blessures dont 7 avec un couteau-poignard. Des dépositions des témoins, il résulte qu'il n'avait jamais été sérieusement question d'une union entre M. de Précorbin et Mlle Mac-Lod avant son mariage avec M. Du Bourg.

Un incident d'audience

A la fin du résumé de M. le président, M. Du Bourg, disant qu'il allait se trouver mal, a demandé un flacon de sels. On lui a passé un d'ether, dont il aurait, nous dit-on, avalé le contenu.

Emotion indicible dans l'auditoire, on a emmené l'accusé presque sans connaissance et on lui a prodigé des soins.

Au bout de quelques minutes, on l'a ramené tout chancelant. Il semblait hébété.

VERDICT

Après une assez longue délibération, le jury rentre dans la salle et la cour rend le verdict suivant :

AFFIRMATIF sur la question d'homicide;

NEGATIF sur la question de préméditation (à l'unanimité) avec admission de circonstances atténuantes;

EN CONSÉQUENCE :

DU BOURG est condamné à cinq ans de réclusion.

Faits Divers

— Sous la Commune, le Mont-de-Piété était en désarroi comme le reste. Aux experts chargés de l'estimation des objets, on avait substitué des employés inexpérimentés.

— Avant-hier, dans un des bureaux du Mont-de-Piété situé dans le quartier Saint-Gervais, un nommé Bordery se présentait pour dégager une bague, dont l'engagement avait été opéré sous la Commune. On lui dit que l'objet ne pouvait être retiré que par la femme Bardou qui l'avait engagé.

Cette femme s'étant présentée, on lui demanda si elle connaissait la valeur de la bague sur laquelle on lui avait prêtée 5 fr. Sur sa réponse négative, elle fut arrêtée, car la bague était enrichie d'un brillant de 600 fr.

— Conduite au commissariat, on trouva sur elle une bague en or valant une quarantaine de francs. Cette bague portait les initiales G. D.

— Pressée de questions, cette femme dit le Droit, s'est jetée à genoux et, tout en pleurant, a fait des aveux complets; elle a déclaré que ces bijoux qui lui avaient été donnés par son mari, avaient été volés au curé de la Madeleine. En effet, les lettres G. D. étaient les initiales de l'ancien curé de la Madeleine, fusillé à la Roquette, M. Gaspard Deguerly.

Le mari de la femme Bardou a été condamné par un conseil de guerre à la déportation simple; il est actuellement en route pour la Nouvelle-Calédonie.

La femme Bardou a été maintenue en état d'arrestation.

— L'Emancipation de Toulouse, qui vient d'être tout récemment condamnée à la suspension pendant un mois, qui a cessé provisoirement de paraître, et dont tous les rédacteurs et les gérants sont en ce moment en prison, est sous le coup de nouvelles poursuites. La Réforme annonce qu'elle est assignée pour vendredi prochain, 14 juin, devant le tribunal correctionnel.

L'Emancipation serait poursuivie pour un article, publié le 2 avril dernier, sous ce titre : « Association internationale des travailleurs, Conseil général, — séance du 19 mars 1872. »

— Le Petit Lyonnais nous apprend que les patrons fondeurs de Lyon viennent de se mettre en grève et de fermer leurs ateliers le 11 courant.

— Le département de l'Aisne, près de Mesbrecourt, les douaniers ont eu un engagement avec des contrebandiers, qui ont réussi à fuir, laissant entre les mains des agents une voiture chargée de 215 kilogr. de tabac et de poudre d'origine étrangère.

A propos des rosiers.

Un jour, c'était en 1792, le comte de Provence se trouvait à Blankenburg (Brunswick) : le bougmeister et ses assesseurs vinrent le prier de vouloir bien présider la cérémonie du couronnement d'une rosière !

— J'accepte de grand cœur la présidence lui répondit-il, cela m'appellera la France !

Le royal exilé tint sa parole. La rosière était une véritable rose de dix-sept printemps jolies, vertueuse et spirituelle, une rosière philosophe ! Le prince l'embrassa très-paternellement, suivant l'usage allemand, et lui posa sur la front la couronne traditionnelle.

— Monseigneur, lui dit finement la vertueuse espiègle, que le bon Dieu vous le rende !

— Et Dieu me le rendit ! ajoutait en riant Louis XVIII quand il racontait ce joli mot aux Tuileries.

Choses et Autres

Au foyer de l'Opéra-Comique.

— M. Thiers peut seul nous sauver. Il veut se débarrasser du soin de nos affaires, mais nous n'y consentirons jamais...

— Pauvre M. Thiers ! C'est le Médecin malgré lui.

— Oh ! non, ajouta M. H..., ancien préfet de l'Empire, c'est le médecin malgré nous !

Un jeune gandin de provinces veut voir la société de Paris. Muni de bonnes lettres de recommandation, il fait sa tournée dans les maisons hospitalières de la capitale.

L'autre soir on le présente à M. H..., un des membres les plus spirituels du notariat. Notre homme tombait bien, comme vous allez voir.

C'était au milieu d'une soirée ; s'inclinant devant le maître de la maison, et d'une voix toute aimable, il lui décoche cette phrase :

— Je suis heureux et fier, Monsieur, d'être accueilli dans une maison telle que la vôtre, car, quoique je sois de la province, je ne suis pas de ceux qui confondent les notaires avec les imbéciles.

Le maître de la maison sourit avec bienveillance et répondit au compliment :

— Vous avez bien raison, Monsieur, d'autant plus que le nombre des notaires est limité.

Entendu au jardin des plantes devant les animaux féroces.

Un provincial s'arrête devant un écriteau sur lequel il lit : Tigre Royal.

Il me semble, dit-il avec affectation, qu'en temps de République, on pourrait bien mettre : Tigre national.

On parlait du résultat des élections devant X..., joueur enragé que la roulette vient d'étriller. Sa pensée était à Bade ; il murmura d'un air mélancolique :

— Rouge, empire et ppsse !

Entre deux honorables :

— Je vous soutiens, disoit un membre de l'opposition à un conservateur enragé, que vous et vos collègues n'avez ni talent, ni honneur, ni probité...

Et moi, répond l'interlocuteur, je vous soutiens que vous en avez... C'est bien plus fort.

Scène électorale en 1880, d'après la Gazette de Paris :

Premier candidat. — Citoyens, parmi les titres qui me recommandent à vos suffrages, je n'en exposerai qu'un seul : j'ai été déporté.

Deuxième candidat. — Citoyens, n'écoutez pas ce vil intrigant. Il n'était qu'à la déportation simple. Moi, j'étais dans une cellule fortifiée !

Dernières Nouvelles

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Rome, 13 juin, soir.

Le procès concernant l'affaire de la porte Cavaleggiari est terminé. Le jury a acquitté tous les prévenus.

Rouen, 14 juin.

Dans les élections pour la chambre de commerce de notre ville, une lutte était engagée entre les protectionnistes et les libre-échangistes.

Les protectionnistes ont obtenu une grande majorité.

Commerce

Havre, 13 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)

Ventes 1,000 b.; marché calme, prix fermes, inchangés.

Liverpool, 13 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)

Ventes 10,000 b., marché calme, sans changement.

Résumé du marché du Havre du vendredi matin 7 juin au jeudi soir 13 juin.

L'activité qui s'était produite la semaine dernière, et qui durait encore vendredi, a fait place à une demande plus modérée d'abord, et tout à fait languissante depuis trois jours. Ce calme n'a rien que de très-naturel après les affaires importantes traitées précédemment, et en l'absence d'avis stimulants de l'extérieur. Nous avons noté cependant encore dans l'ensemble environ 8,000 b. disponibles se divisant en : 2,600 b. Amérique, 1,000 b. Brésil, 3,000 b. Surate, etc., etc.; le tout sans changement dans les cours, sauf un peu moins de tension par l'effet même du calme.

Les affaires à livrer ont été encore recherchées vendredi, et nous avons noté des Louisiana strict ordinary à 127 fr. 50, barely good ordinary à 131, strict good ordinary à 136 et à 137, des Dhollerah fair à 103 et des Madras même désignation à 92 fr. 50. On a fait ensuite des Oomra fair de 105 à 106 fr. Depuis trois jours, il n'est plus rien traité.

Les cours à terme ont subi une réaction de 2 fr. Ainsi les mois prochains, juillet à septembre, qu'on avait payés vendredi 137 fr. 50 et 138 pour Louisiane, sont tombés à 135 50 et 136, mais on est plus acheteur que vendeur en dernier lieu. On avait fait aussi au début de cette huitaine les quatre derniers mois de l'année à 135 fr., et ensuite septembre à novembre à 134 fr.

Liverpool s'est calmé progressivement, et ne nous a plus donné ces jours-ci que des journées de 10,000 b. et des prix en faveur des acheteurs. Le livrable a été irrégulier, et s'est obtenu de 1/8 à 1/4 d. au-dessous des cours de la semaine passée. Les dernières dépêches portent ce soir les ventes du jour à 12,000 b., pr. x plus réguliers. Le taux de l'escompte en Angleterre vient d'être abaissé à 3 1/2 0/0.

Il ne s'est traité que peu d'affaires mardi à Manchester, à des cours un peu moins tendus que précédemment.

Le mouvement spéculatif qui avait poussé les prix si haut en Amérique paraît arrêté depuis plusieurs jours. L'excitation avait disparu, la réaction n'a pas tardé à se produire, et les cotes d'hier constatent une baisse de 5/8 c. à New-York et de 3 fr. à New-Orléans sur les plus hauts cours de la semaine dernière.

Nous n'avons rien eu de bien saillant le 14. La dépêche hebdomadaire, reçue samedi de Bombay, a apporté d'assez lourdes recettes pour la semaine, mais les chiffres réunis du stock et des cotons en cours d'expédition présentent une diminution de 100,000 b., comparés à ceux de l'année dernière. Il est vrai que ce déficit se trouve compensé par l'excédant des exportations totales de Bombay pendant cette campagne.

Voici nos cours :

En disponible : Louisiane très-ordinaire 139 ; Oomra bon ordinaire 102 fr.

A livrer : Louisiane low middling en mer et en charge 140/41 ; Oomra fair nouveau en mer et en charge 103/6 fr.

HAVRE. — Vendredi 14 juin 1872. — Les dernières dépêches de Liverpool d'hier ont porté les ventes à 12,000 b., avec plus de fermeté dans les cours. Ces avis, et l'abaissement du taux de l'escompte à 3 1/2 0/0 en Angleterre, ont donné à notre marché un sentiment meilleur aujourd'hui, sans que l'activité ait toutefois reparu. Nous avons des affaires limitées, les prix sont fermes.

Le livrable par navire s'est réveillé ce matin, on a fait une centaine de b. de Louisiane strict ordinary, en charge, à 128 fr.

On a pu faire encore hier soir du Louisiane aout-septembre à 136 fr., mais dès le matin on demandait plus cher. On a offert 136 fr. 50 sans succès, il faudrait payer 137 fr. On ne s'est pas décidé à aborder ce prix.

Liverpool vient encore avec 12,000 b., prix soutenus.

Nous cotons :

Très ord. Louisiane 139 —
Low Midd. Louisiane en mer 140/41 —
ditto en charge 140/41 —
Ordinaire Fernambourg 132 —
Bon ordinaire Oomra 102 —
New Oomra en charge et en mer 105/6 —
Bon ordin. Tinnivelly 100 —
Ordinaire Cocanadah 88 —
Bon ordinaire Bengale 72 —

Liverpool, 13 juin.

Ventes 12,000 b., dont 9,000 b. pour la filature, sans changement. Orléans livraison juillet aout 11 9/16. Amérique nouvelle récolte embarquement octobre par steamer, rien au-dessous de low-middling 10 3/4.

Liverpool, 13 juin.

Ventes 12,000 b., calme, sans changement marquant. Louisiane livraison juillet aout 11 9/16. Amérique octobre novembre, steamer, 10 5/8. octobre 10 3/4.

Liverpool, 14 juin.

Ventes de la semaine 71,000 b., dont 9,000 b. pour l'exportation et 54,000 b. pour la consommation. Arrivages 72,000 b., dont 15,000 b. Amérique. — Stock 923,000 b., dont 339,000 b. Amérique et 310,000 b. des Indes.

Manchester, 14 juin.

Ton meilleur avec plus d'affaires proposées à une légère concession sur les prix cotés, ce qui est refusé.

Liverpool, 14 juin.

Ventes 12,000 b., dont 9,000 b. pour la filature, soutenu. Amérique nouvelle récolte embarquement octobre novembre 10 5/8. Ragoon nommé good fair. 6 5/8.

Ville de Roubaix

Cercle des Carabiniers Roubaisiens

Grand concours international de tir ouvert aux sociétés & amateurs français & étrangers les 13, 16, 17, 20, 23, 24 et 27 juin 1872

CIBLE FIXE

AUX PLUS BEAUX BLANCS

1 ^{er}	Prix. Six couverts d'argent	fr. 240
2 ^e	id. Cinq id.	200
3 ^e	id. Quatre id.	160
4 ^e	id. Trois id.	120
5 ^e	id. Une louche id.	100
6 ^e	id. Deux couv. id.	80
7 ^e	id. Un id.	40
8 ^e	id. id.	40
9 ^e	id. id.	40
10 ^e	id. id.	40
11 ^e	id. id.	40
12 ^e	id. id.	40
13 ^e	id. id.	40
14 ^e	id. id.	40
15 ^e	id. id.	40
16 ^e	id. id.	40
17 ^e	id. id.	40
18 ^e	id. id.	40
19 ^e	id. id.	40
20 ^e	id. id.	40

CIBLE A VOLONTÉ

aux points & aux plus beaux blancs

1 ^{er}	Prix. Six couverts d'argent	fr. 240
2 ^e	id. Cinq id.	200
3 ^e	id. Quatre id.	160
4 ^e	id. Trois id.	120
5 ^e	id. Une louche id.	100
6 ^e	id. Deux couv. id.	80
7 ^e	id. Un couvert id.	40
8 ^e	id. id.	40
9 ^e	id. id.	40
10 ^e	id. id.	40
11 ^e	id. id.	40
12 ^e	id. id.	40
13 ^e	id. id.	40
14 ^e	id. id.	40
15 ^e	id. id.	40
16 ^e	id. id.	40
17 ^e	id. id.	40
18 ^e	id. id.	40
19 ^e	id. id.	40
20 ^e	id. id.	40

aux blancs

1 ^{er}	Prix. Six couverts d'argent	fr. 240
2 ^e	id. Cinq id.	200
3 ^e	id. Quatre id.	160
4 ^e	id. Trois id.	120
5 ^e	id. Une louche id.	100
6 ^e	id. Deux couv. id.	80
7 ^e	id. Un couvert id.	40
8 ^e	id. id.	40
9 ^e	id. id.	40
10 ^e	id. id.	40
11 ^e	id. id.	40
12 ^e	id. id.	40
13 ^e	id. id.	40
14 ^e	id. id.	40
15 ^e	id. id.	40
16 ^e	id. id.	40
17 ^e	id. id.	40
18 ^e	id. id.	40
19 ^e	id. id.	40
20 ^e	id. id.	40

Primes.

Pour 15 blancs une cuillère à café	fr. 5
id. 30 id. deux id.	10
id. 40 id. trois id.	15
id. 50 id. quatre id.	20
id. 60 id. cinq id.	25
id. 70 id. six id.	30
id. 80 id. un couvert.	40

Lorsqu'un tireur aura touché le montant de l'une des primes désignées ci-dessus, il ne pourra plus concourir que pour des primes de 15 blancs qui pourront s'obtenir autant de fois qu'on y aura droit.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1^o — Le Tir commencera le 2 Juin à huit heures du matin, et se terminera chaque jour à sept heures du soir, avec interruption de midi à une heure; le sera continué les 3, 6, 9, 10, 13, 16, 17, 20, 23, 24, et 27, aux mêmes heures.

Sur la demande de 3 tireurs étrangers, le Tir sera ouvert les mardis 4, 11, 18 et 25.

Cette demande devra être faite au Secrétaire, la veille au plus tard.

2^o — A la Cible fixe les prix sont acquis aux plus beaux blancs. Chaque amateur pourra tirer deux séries de dix balles, en payant 5 francs par série.

3^o — A la Cible à volonté les prix sont acquis aux points et aux plus beaux blancs. Chaque amateur pourra tirer autant de séries qu'il le voudra en payant 1 fr. 50 par série de cinq balles.

4^o — Le même tireur ne peut obtenir qu'un prix à la Cible fixe et un à la Cible à volonté. Lorsqu'il aura un point et un beau blanc à la cible à volonté, il devra opter pour le prix le plus élevé. En cas de parité, le point de l'emporte sur le blanc.

5^o — Pour les tireurs qui auront obtenu des résultats égaux donnant droit à un prix, le tirage sera décidé par 1, 1, 1 et 1 en commençant par la dernière balle; en cas de nouvelle égalité, le plus beau blanc de la série adjugera le prix.

6^o — Les cibles sont placées à la distance de 100 mètres, le blason est du diamètre de 50 centimètres avec un blanc de 10 c. et un visuel de 20 c., et divisé en cinq cercles : le blanc comptera pour 5 points, le visuel pour 4 points, le troisième cercle pour 3 points, le quatrième pour 2 points et le cinquième pour 1 point.

7^o — Il ne sera admis à ce concours que des armes sans tunnel, ni lorgnons, ni double détente.

8^o — Les séries seront nominatives.

9^o — Les blancs seront communiqués aux tireurs après chaque demi jour.

10^o — Les gagnants pourront réclamer en espèces la valeur des prix, en prévenant le secrétaire deux jours avant la distribution des prix.

11^o — Des armes, système Ghaye de Liège, seront mises à la disposition des tireurs. La charge sera fournie à raison de 5 centimes et l'arme présentée chargée.

12^o — Tous les jours de Tir, de sept à huit heures du matin, la cible N^o 3 sera à la disposition des tireurs qui voudront régler leurs armes.

13^o — La distribution des prix aura lieu le 7 juillet, Café de la Coupe d'Or, rue d'Inkerghem, à onze heures du matin.

14^o — Toute personne ne faisant pas partie de la Société pourra assister au tir en prenant une série qui lui servira de carte d'entrée.

15^o — Un règlement auquel tous les tireurs devront se conformer sera affiché dans la salle du tir.

16^o — La Commission jugera sans appel de tous les cas imprévus.

Le président
ACHILLE BOSSUT.
Le secrétaire
L. WECKMAN fils.

La Presse est actuellement journal du matin pour toutes les localités desservies à les courriers partant de Paris le matin, — restant journal du soir pour toutes les localités que ne desservent pas ces courriers ou qu'ils desservent tardivement.

La Presse, organe d'une politique nouvelle qui veut fonder le Gouvernement sur la base de l'ordre, de la liberté et du progrès, reçoit les inspirations toujours si libérales et si patriotiques de M^{re} le Vicomte de la Guéronnière.

M^{re} Michel Chevalier, l'illustre défenseur de la liberté commerciale, traitera les questions économiques et financières aujourd'hui plus importantes que jamais.

Les autres parties du journal sont confiées à des écrivains de premier ordre.

Eau, pommade des frères Mahon.

Médecins spéciaux des hôpitaux de Paris etc. « on les obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » (Rapport de l'Académie de Médecine à M. le ministre de l'Intérieur.) Guérison de la maladie de la peau et du cuir chevelu, dartres, pellicules, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Consultation par correspondance à Paris, rue de